**federationQ**

**Tourisme, loisirs et sports de nature,**

**« Les Parcs Pour Tous »**

**Les fiches expériences des Parcs**

* **Le Haut Jura**
* **Le réseau des Parcs de PACA**
* **Le Livradois Forez**
* **Avesnois et Scarpe-Escaut**
* **Le Vercors**

**Tourisme, loisirs et sports de nature,**

**« Les Parcs Pour Tous »**

**Fiche descriptive de l’action observée – Mars 2015**

**Parc du Haut-Jura**

**« Vroom services » : création d’un service d’acheminement des clientèles touristiques en transport en commun**

|  |
| --- |
| **Objectifs de l’action** :   * Répondre aux besoins des hébergeurs du Parc et de leurs clients en proposant un service permettant : * De combler une carence de l’offre publique de transport en commun et de favoriser l’accès au Parc durant la période hivernale (haute saison touristique du Massif) à partir d’une gare TGV * De favoriser des vacances sans voiture * De favoriser l’accès à l’offre pour une clientèle ne souhaitant pas/ne pouvant pas accéder à leur lieu de vacances en véhicule individuel par conviction, en raison de l’absence de véhicule dans le foyer, d’un véhicule non équipé hiver, par peur de la distance à parcourir et des conditions de circulations (embouteillages, routes enneigées) |

|  |
| --- |
| **Date de réalisation :**  Lancement du service hiver 2014/2015 (de décembre à mars) |

|  |
| --- |
| **Descriptif contenu :**  Il s’agit d’un transport privé réalisé par un transporteur pour le compte des hébergeurs, principalement des centres de vacances disposant de 50 à 500 lits.  Principe :   * Au moment de la réservation de sa semaine de vacances dans l’hébergement, le client se voit proposer un service de navette le prenant en charge à partir d’une gare TGV et le déposant à la porte de son hébergement (option payante – circulation uniquement les samedis entre la gare TGV de Dole et la Station des Rousses) * L’hébergeur passe sa commande auprès du transporteur qui centralise les demandes des différents hébergeurs et organise les acheminements (dates de circulation, taille de la flotte) |

|  |
| --- |
| **Public visé :**   * Clientèle des centres de vacances (revenus faibles à moyen +) * Clientèle pour laquelle la circulation automobile en montagne en hiver est un frein |

|  |
| --- |
| **Partenaires associés :**   * Hébergeurs du Parc * 1 transporteur * 1 Communauté de Communes (promotion, animation du réseau d’hébergeurs, aide financière) * Le Parc (financement des outils de promotion/communication) |

|  |
| --- |
| **Moyens dédiés (budget et personne),**  En 2014 :   * Financement par le Parc d’une étude de faisabilité du service (inclus dans une étude portant sur l’écomobilité touristique : 6000 € TTC) * Création d’un mini-site dédié <http://www.vs-lesrousses.com/> et d’outils de promotion et d’appropriation par les hébergeurs (affiches, flyer, logo, sticker) |

|  |
| --- |
| **Résultats attendus :**   * Casser l’image d’un Haut-Jura enclavé en hiver * Fréquentation suffisante de la ligne pour pérenniser le service * Disparition de la ligne privée au profit d’une ligne publique * Satisfaire les besoins des hébergeurs (fortes attentes) |

|  |
| --- |
| **Ce qui a été fait de septembre 2014 à Mars 2015 :**   * L’opération a été lancée sur 12 samedis du début des vacances d’hiver à la fin des vacances de février.   Il s’agit d’un transport en autocar de la gare TGV de Dôle aux différents hébergements de la station des Rousses, dont les horaires sont calés sur l’arrivée du TGV de Paris,  Le trajet dure 1h30,  La réservation est effectuée par l’hébergeur pour le compte de ses clients, le client paye le service à son hébergeur, le transporteur facture la prestation à l’hébergeur,  Le service n’est déclenché que si des réservations sont effectuées / départ possible avec un seul passager.  (NB : cette manière de fonctionner permet de rester dans le champ du transport privé, par contre il n’y a pas de voyageurs pris en charge sans réservation)  Le coût : 19€ le trajet pour les adultes et 13€ pour les moins de 15 ans   * Les plus du service :   La rapidité (3h30 de Paris à son hébergement aux Rousses), en « porte à porte », la sécurité des déplacements (cf épisodes neigeux de cet hiver).  Les déplacements pendant le séjour peuvent se faire grâce à des services de navettes dans la station très performants.   * 300 voyageurs ont été transportés sut 480 possibles soit un taux d’occupation de plus de 60% (le car faisait 40 places). En attente : les types d’usagers. * Une trentaine d’hébergeurs participaient au dispositif (10 hôtels pour environ 250 lits, 12 centre de vacances pour environ 2500 lits, 6 gîtes de groupe et la centrale de réservation des Rousses ce qui permettait de donner accès aux clients des meublés touristiques). * La communication déployée :   Un site internet dédié, une campagne d’affichage dans les OT et les hébergements, un flyer, un sticker pour identifier les hébergements participants à l’opération, des liens entre les sites internet des hébergeurs et le site dédié.  Notons que la communication servait à sensibiliser les publics puisque l’acte d’achat passait exclusivement par l’hébergeur.   * Qui a fait quoi ?:   Le Parc = étude préalable, outil de communication,  La CC des Rousses = animation/coordination avec le Parc du comité technique (hébergeurs et transporteur),  Les hébergeurs/centrale de réservation de la station = la commercialisation du service.   * Coût d’exploitation   Coût d’un A/R = 600€  Déficit de la saison 2014 2015 = 1500€.   * Perspectives   Un retour sur les types d’usagers qui sera fait début mai lors d’une réunion de debriefing du fonctionnement sur cette saison.  Capitaliser sur l’expérience hiver pour des perspectives en été, extension du service sur une autre gare TGV (Vallorbe) pour toucher d’autres clientèles (Alsace, Belgique),  Une veille à mener sur les impacts de la « loi Macron » qui peut potentiellement modifier en profondeur la structuration de l’offre de transport (liaison ville/montagne) |

|  |
| --- |
| **A date, les acquis de l’action conduite par le Haut Jura:**   * Une initiative qui a atteint les objectifs initiaux, * Qui répond à un réel besoin pour un coût relativement faible pour la collectivité, * Les partenaires du TSS y sont bien présents au coté du Parc et des collectivités, * L’analyse des types d’usagers (à venir) permettra d’en tirer tous les enseignements en termes de public. |

**Tourisme, loisirs et sports de nature,**

**« Les Parcs Pour Tous »**

**Fiche descriptive de l’action observée – Mars 2015**

**Réseau des Parcs de PACA**

**Favoriser l’accessibilité sociale des Parcs de PACA :**

|  |
| --- |
| **Objectifs de l’action** :  **Sensibiliser au tourisme social les entreprises engagées dans le tourisme durable dans le cadre de la mise en œuvre du volet 2 de la CETD et de la qualification de l’offre via la marque accueil ;**  **Renforcer les partenariats avec les structures porteuses de dispositifs d’aide au départ** |

|  |
| --- |
| **Date de réalisation : 2014 / 2017 (durée du contrat d’objectif Parcs / Région)** |

|  |
| --- |
| **Descriptif contenu :**  **Premier axe**  Les Parcs de PACA et l’UNAT PACA sont signataires d’une convention de partenariat qui définit des objectifs communs autour des valeurs du tourisme responsable et solidaire. Cet engagement a conduit à la co-construction de la marque accueil qui bénéficie aujourd’hui aux villages vacances exerçant leurs activités dans les territoires de Parc.  L’UNAT PACA contribue activement aux dispositifs « prêts, partez » en partenariat avec la CAF et avec le soutien de la Région PACA. Cette initiative vise à favoriser le départ en vacances pour les jeunes publics en situation de « précarité » sociale. Depuis 2011, ce sont près de 200 enfants de 6 à 17 ans qui ont bénéficié du dispositif.  **Le partenariat entre les Parcs et l’UNAT viserait à relayer ce dispositif auprès des structures adhérentes à l’UNAT implantées dans les 6 parcs naturels régionaux de PACA.**  **Deuxième axe**  Les Parcs de PACA ont également établi un partenariat avec la licence professionnelle Tourisme et économie sociale et solidaire de l’Université d’Avignon. Dans le cadre d’un projet tuteuré qui s’est déroulé sur l’année universitaire 2013/2014.  Ce projet a permis de dresser l’inventaire des initiatives et des acteurs du tourisme social à l’échelle de la Région et d’explorer des pistes de partenariats et d’actions de sensibilisation.  Plusieurs pistes d’actions sont envisagées à l’issu du projet tuteuré :   * Mettre à disposition une information sur les activités et missions des Parcs à destination de structures à vocation sociale. * Identifier un représentant par Parc qui sera l’intermédiaire privilégié des structures sociales. * Imaginer, un produit « semi clé en main ». Ces excursions seront dans un premier temps à la journée, voire à la demi-journée, pour des groupes d'une vingtaine de personnes encadrées par des travailleurs sociaux. * Sensibiliser les entreprises touristiques afin de recenser celles qui seraient intéressées par l'accueil de ces groupes. Il n’est pas obligatoire d’utiliser les différents dispositifs financiers afin d’éviter une certaine lourdeur administrative (possibilité de créer des projets avec des tarifs réduits, voir la gratuité).   Par la suite, ces excursions pourraient évoluer en séjour.   * Organiser des Eductours dans chaque Parc à destination des structures à vocation sociale afin qu’elles aient une meilleure connaissance des Parcs naturels régionaux et qu’elles sensibilisent mieux leurs bénéficiaires. * Editer des supports de présentation pour présenter les dispositifs et les structures partenaires engagés dans le tourisme social. * Favoriser l’accès aux activités de pleine nature pour les publics locaux et les habitants du territoire. |

|  |
| --- |
| **Public visé :**  Familles / enfants. Public urbains résidant dans les villes portes ou les agglomérations périphérique aux parcs.  Publics défavorisés habitant les Parcs |

|  |
| --- |
| **Partenaires associés :**  UNAT PACA, CAF, ANCV, Culture du cœur, Université d’Avignon, Région PACA, CG(s) |

|  |
| --- |
| **Moyens dédiés (budget et personne),**  Intégrés dans la convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens concernant le tourisme.  Ressources liées à la convention avec l’Université et personnel dédié à l’application de la marque et de la CETD |

|  |
| --- |
| **Résultats attendus :**  Augmentation des bénéficiaires d’aide au départ ;  Contractualisation de partenariats avec les structures d’accompagnement des publics défavorisés ;  Constitution d’une offre adaptée ;  Opérations de sensibilisation et organisation de rencontres entre pros et structures d’encadrement du tourisme sociale ; |

|  |
| --- |
| **Remarque générale sur la conduite de l’opération en inter Parc :**   * Les Parcs de PACA travaillent en réseau. * Le tourisme constitue un des axes majeurs de mutualisation du réseau, * l’objectif commun est d’organiser le développement intégré et concerté de l’offre touristique des retombées durable pour l’économie des territoires tout en organisant la gestion et la préservation des ressources naturelles.   La mise en œuvre de la CETDEP est le moyen identifié pour atteindre cet objectif et pour certains Parcs embrasser la dimension sociale peu considérée dans les chartes de Parcs.   * Trois conventions inter Parc (2008, 2011 et 2014) définissent des objectifs et des moyens (y compris mutualisation de personnels), pour atteindre les objectifs identifiés. * La dimension sociale du tourisme est apparu comme un point faible dans l’application de la CETD ; travailler cet axe qui constitue un champ d’innovation important est prioritaire pour le réseau des Parcs de PACA. |

|  |
| --- |
| **Ce qui a été fait de septembre 2014 à Mars 2015 sur le premier axe = convention avec l’UNAT PACA :**   * Un référentiel « marque Parc » adapté aux hébergements du tourisme social et solidaire a été réalisé en concertation avec l’UNAT PACA. * Les points sur les quels les critères sont accentués sont les suivants : * **Sensibilisation** à l’environnement et au développement durable**,** * **Education au territoire,** * Accueil **de tous les publics et accessibilité sociale,** * Les structures marquées à l’échelle des Parcs de PACA sont : * VTF du Grand Luberon, * Village de Vacances Château Laval vacances bleues (Verdon) * Notons que la convention entre les Parcs de PACA et l’UNAT intègre un article spécifique « sur l’accessibilité des espaces protégées des publics empêchés ou défavorisés ». |

|  |
| --- |
| **Ce qui a été fait de septembre 2014 à Mars 2015 sur le deuxième axe dans le cadre de la convention avec la licence professionnelle de l’Université d’Avignon « tourisme et Economie Sociale et Solidaire » :**  Ce travail c’est déroulé en partenariat entre les Parcs de Camargue et des Alpilles.   * l’identification des acteurs: * dans le secteur du tourisme repérage des acteurs sensibilisés à l’accueil de publics défavorisés, susceptibles de proposer des offres adaptées par des contacts directs et l’établissement d’un document « ressources », * dans le Parc identification d’un interlocuteur dans les Parcs identifié TSS, * Pour les partenaires sociaux, recensement à l’échelle du territoire du Parc, de ses villes portes et des agglomérations de proximité, des interlocuteurs potentiels dans les CCAS, des associations intervenants dans le domaine de l’aide au départ ou dans le loisirs (Centres Sociaux, Maison du Quartier, secours populaire et catholique, « culture du cœur »,..). * la connaissance de l’offre adaptée :   Le dialogue avec les acteurs sociaux a permis d’identifier le moyen le plus adapté pour leur transmettre l’information.  **L’hypothèse de l’organisation d’éductour n’a pas été jugée la plus opérationnelle**, les partenaires jugeant les échanges induits dans ce type de moment trop brefs.  Il a été décidé de faire une information directe aux acteurs sociaux d’une offre qualifiée « pour tous », à charge pour eux ensuite d’entreprendre des démarches plus approfondies auprès des prestataires touristiques et d’assurer le relais auprès des publics défavorisés dans les formes les plus adaptées aux situations et aux difficultés dans l’accès aux loisirs.  **Un temps d’échanges annuel** entre acteurs socio et Parc est envisagé ; cette idée reste à creuser avant une validation définitive.   * Vacances ou excursions.   C’est la dimension loisir excursion qui est prioritaire pour les acteurs sociaux, le départ à la journée constituant un premier pas vers des séjours plus longs. Notons qu’au départ il s’agissait plutôt de séjours.   * Des partenariats renforcés avec « culture du cœur ».   Cette association a pour vocation d’offrir « les invendus de la culture » ou des entrées gratuites » offertes par les acteurs culturels. Une convention sera signée pour formaliser ce partenariat.  Il est envisagé d’établir un partenariat renforcé avec des prestataires proposant des offres loisir ou découverte ; certaines sorties du programme « rendez vous Alpi-Camargue » serait également présenté sur le site de « culture du cœur ».   * Un des feins à l’accès aux vacances et aux loisirs réside dans les transports. Aussi certaines sorties proposées dans le Rendez-vous Alpilles Camargue seront conçues en tenant compte des possibilités offertes via les transports en commun (prises en charge depuis les gares ou depuis les arrêts de bus par exemple). * La fête du Parc,   La fête du Parc est un événement annuel, à l’initiative de la Région PACA, qui se déroule sur l’automne successivement dans chaque Parc. Les Parcs proposent un programme d’animations gratuites. Des services de transports, également gratuit sont organisés à partir des villes.  A l’avenir l’information sur cet événement sera largement renforcée auprès des relais socio avec lequel des relations sont engagés. |

|  |
| --- |
| **L’initiative du PNR du Queyras :**   * En partenariat avec une association locale à vocation sociale et sportive, * Proposition de séjour découverte dans d’autres Parcs de PACA. * Plus value : * Mobiliser les moyens du Parcs dédiés à l’Education à l’Environnement et au Territoire, * Et les ressources apportées par les dispositifs d’aide au départ (CAF) * Pour proposer des séjours très accessibles (15€ par personne pour 2j), * Un séjour réalisé en 2014 pour une vingtaine de personnes. * Projet d’un séjour en 2015 en Camargue. |

|  |
| --- |
| **A date, les acquis de l’action conduite par les Parcs de PACA :**   * Un portage politique fort de l’axe Parcs pour Tous par la Région PACA décliné dans chacun des Parcs. * L’identification de la problématique Parc pour Tous dans le cadre de la démarche CETD. * Une convention avec l’UNAT PACA. * Une inscription dans la durée de cette problématique dans l’action des Parc. * Un travail en réseau exemplaire avec expérimentation et mise en commun des initiatives « en continu ». * Le développement des partenariats à tous les niveaux : régional avec l’UNAT, local avec les associations, les CCAS, les prestataires touristiques. * Des partenariats qui conduisent à un réajustement du projet en continu. * Des professionnels sensibilisés et prêts à s’impliquer. |

|  |
| --- |
| Ce qui est en cours en Mai 2015 :   * Identification dans les propositions Alpilles-Camargue de sorties adaptées aux publics en difficulté, * Réservation sur 5 sorties de 5 places pour ce type de public, * Lisibilité de l’offre par le site Culture du Cœur, * Information spécifique des structures sociales de cette possibilité via le site internet dédié de l’association Culture Cœur.   Dans un second temps une réflexion sera faite sur la programmation des rendez vous Alpilles-Camargue  **La médiation des acteurs sociaux est indispensable**.  **Le principe de la mixité des publics est un principe de base.**  **Le lien entre acteurs sociaux et professionnels du tourisme est à construire et à enrichir en permanence.**  Une réflexion est en court sur la manière de toucher les publics en difficulté.  Une réflexion est également programmé pour l’implication des Parcs dans le dispositif TAP. |

**Tourisme, loisirs et sports de nature,**

**« Les Parcs Pour Tous »**

**Fiche descriptive action proposée à l’observation**

**PNR Livradois Forez**

**Titre de l’action : Accompagnement des hébergements sociaux structurants en Livradois-Forez**

|  |
| --- |
| **Objectifs de l’action** :  -Accompagner les gros hébergements structurants vers une gestion raisonnée de leur établissement et les inciter à sensibiliser leur clientèle au tourisme durable. |

|  |
| --- |
| **Date de réalisation :**  -L’accompagnement commencera dès la signature des conventions de partenariat des hébergements engagés dans la CETD (fin décembre 2014). |

|  |
| --- |
| **Descriptif contenu :**  -Positionnement stratégique de l’offre en hébergement sur le territoire PNRLF.  -Opportunités de développement durable pour les villages vacances, campings et centres de loisirs.  -Mise en place d’outils dédiés (à destination des gestionnaires et du personnel des établissements + à destination des clientèles touristiques). |

|  |
| --- |
| **Public visé :**  -Famille et grand public à revenu modeste |

|  |
| --- |
| **Partenaires associés :**  -A terme, l’objectif est de sensibiliser les groupes (ex : Azureva) ou les collectivités gestionnaires de ces hébergements. |

|  |
| --- |
| **Moyens dédiés (budget et personne) :**  -Scénario 1 (pas de subventions particulières) : conception et mise en place d’outils de découverte du territoire et de sensibilisation au tourisme durable (ex : covoiturage, déchets, etc.) en lien avec les outils « éco-gestes » de Cévennes Ecotourisme.  -Scénario 2 (subventions dédiées [10 000 – 30 000€] FEADER) : externalisation d’une étude par un cabinet de conseils en tourisme durable.  -Moyens humains : chargé de mission tourisme durable + stagiaire (de 3 à 6 mois, dépendra des subventions) + aide de la Maison du Tourisme Livradois Forez pour la promotion de ces structures engagées. |

|  |
| --- |
| **Résultats attendus :**  -Sensibilisation des clientèles familiales au tourisme durable.  -Gestion raisonnée des gros établissements touristiques du Livradois-Forez. |

|  |
| --- |
| **Autres** :  -Idée de mettre en place un événement « challenge » sur des vacances responsables en Livradois-Forez (lien avec le projet d’accompagnement sur les éco-manifestations + intégration au concours IPAMAC « un autre tourisme s’invente ici » sur le thème du tourisme accessible). |

|  |
| --- |
| **Ce qui a été fait de septembre 2014 à Mars 2015 :**   * Les incertitudes sur les moyens financiers spécifiques dédiés n’ont pas permis de concrétiser les réalisations programmées (attente pour fin 2015 des décisions du programme LEADER dans lequel ces projets sont inscrits pour une mise en œuvre courant 2016). * Ce temps a permis de préciser le contenu du projet : * Principe : à partir de deux centres de vacances test signataires du volet 2 de la CETD, * Identification des attentes de ces centres à travers les plans d’action CETD qui ont été validés,   Ainsi il se dégage les axes de travail suivants :   * Programmation de séquences de sensibilisation/formation destinées aux saisonniers de ces deux structures, séquences portant sur la gestion environnementale (éco geste,…), la sensibilisation au patrimoine naturel, l’accueil des personnes handicapées, * Afin de démultiplier l’action et de la rendre acceptable en terme de temps, un livret d’accueil destiné à ces personnels sera réalisé par le Parc (dans le cadre du processus d’accompagnement des signataires du volet 2), * Pour les outils de sensibilisation destinée à la clientèle de ces centres, il s’agit d’adapter des outils existants (Malle aux trésors par exemple) à des structures de plus petite taille ; ce travail sera réalisé dans le cadre d’un partenariat entre centres de vacances et Parc. * Les deux structures étant adhérentes à l’UNAT, un partenariat est en construction avec l’UNAT.   Une convention a été signée avec accueil Paysan pour poursuivre les collaboration dans le domaine de l’accueil pour tous.  En partenariat avec le PNR des Volcans d’Auvergne, l’organisation d’une journées de sensibilisation destinée aux élus est en cours de réflexion. |

|  |
| --- |
| **A date, les acquis de l’action conduite par le PNR Livradois Forez :**   * Des liens étroits en cours de construction avec deux hébergements engagés dans le TSS sur le territoire du Livradois Forez sur la base d’action concrètes construites autour des attentes de ces centres. * Un positionnement d’expérimentation avec la volonté de pouvoir ensuite généraliser les dispositifs testés. * Des conventions signées ou en cours de signature avec des partenaires engagés dans le tourisme pour tous (Accueil Paysan Auvergne et UNAT), support de projets plus ambitieux permettant la prise en compte du Tourisme Pour tous. |

|  |
| --- |
| Ce qui est en cours en Mai 2015.   * Le concours « un autre tourisme s’invente ici3 a dynamiser l’intérêt des socio professionnels et des élus sur les questions d’accessibilité sociale, * Une journée accessibilité sociale et handicap est programmée à destination des professionnels et des partenaires ; |

**Tourisme, loisirs et sports de nature,**

**« Les Parcs Pour Tous »**

**Fiche descriptive de l’action observée – Mars 2015**

**PNR de l’Avesnois et de Scarpe Escaut**

**A partir de l’expérience « TER Vert » en Nord-Pas de Calais, concevoir des offres touristiques et de loisirs packagées disponibles pour tous tout au long de l’année**

|  |
| --- |
| **Objectifs de l’action** :   * Pérenniser et agrémenter les « forfaits » et offres touristiques à la carte proposées avec nos partenaires touristiques durant le Week-end du TER Vert pour une offre « permanente » disponible pour tous les publics, durant les périodes de vacances scolaires ou pendant toute l’année (si cela est envisageable). * Entreprendre et nouer un partenariat avec les organismes sociaux pour réaliser cette offre « pour tous » et la diffuser auprès des publics cibles. * Proposer une offre de nature accessible pour tous (orientation sport nature et santé) * Utiliser et promouvoir les outils de découverte des patrimoines existants : proposer une offre ludique de découverte des patrimoines par le biais du jeu (exemple : application gratuite Baladavesnois) * Observer, partager, capitaliser autour de l’action collective « Les Parcs pour tous » |

|  |
| --- |
| **Date de réalisation :** 1er semestre 2015 |

|  |
| --- |
| **Descriptif contenu :**  Définition d’un produit touristique « permanent » ou saisonnier (vacances scolaires par exemple) privilégiant la mobilité douce et les activités de pleine nature dans le PNR : à étudier avec le service transport de la Région, la SNCF et les partenaires touristiques de l’opération TER Vert + DRJSCS (accessibilité et sport santé) + réseau Accueil Paysan …+ prestataire volet 3 CETD (Place Voyage) pour approche commerciale.  Rencontre avec les partenaires sociaux pour concevoir cette offre tous publics. Nous pourrions en proposer la communication sur le site ANCV et profiter de la campagne de communication TER Vert pour une opération expérimentale de lancement. |

|  |
| --- |
| **Public visé :**  Les populations touristiques de proximité, la population régionale en particulier les « non-partants », les publics défavorisés à partir des sites de visites proposées dans le cadre du TER Vert, transfert en navettes autocar ou en vélos (à partir des points de location existants sur le territoire notamment dans les OT et équipements de loisirs à proximité des Gares). |

|  |
| --- |
| **Partenaires associés :**  Préciser s’ils sont ciblés ou si leur participation est acquise / nature du partenariat  Service transport de la Région, la SNCF et les partenaires touristiques de l’opération TER Vert et PNR du Nord-Pas de Calais (Scarpe-Escaut, Caps et Marais d’opale), réseau Accueil Paysan (avec les acteurs engagés en faveur de l’économie social et solidaire), prestataire volet 3 CETD « Place Voyage » (pour approche commerciale).  Partenariats à étudier et confirmer. |

|  |
| --- |
| **Moyens dédiés (budget et personne),**  préciser s’ils sont acquis / demandés / programmés…. :  Non précisé pour le moment |

|  |
| --- |
| **Résultats attendus :**   * Entreprendre un partenariat avec les organismes sociaux * Proposer et promouvoir une offre « permanente »ou saisonnière de loisirs dans les Parcs pour tous les publics y compris pour les ménages modestes |

|  |
| --- |
| **Ce qui a été fait de septembre 2014 à Mars 2015** :   * L’opération TER vert / TER mer sur laquelle l’initiative initiale devait être connectée perdant en efficacité, il a été décidé de construire une offre Parc Pour Tous sans tenir compte du calendrier TER vert TER mer. * Le projet a été réajusté dans le cadre d’un partenariat avec Accueil Paysan pour proposer des formules week-end à des publics défavorisés dans des hébergements du réseau AP. * Le projet est conduit en inter Parc (Avesnois / Scarpe-Escaut). * Il se construit en partenariat avec les villes portes des Parcs (DENAIN et MAUBEUGE) en s’appuyant sur les CCAS et des associations type « Vacances et familles 59 » « familles rurales du Nord » ou des représentants de la MSA * Le lien avec la CAF pour identifier les dispositifs d’aide au départ est plus compliqué à établir * Des 1ères rencontres ont eu lieu ou sont programmées avec l’ensemble des acteurs du projet. * Les freins identifiés sont : * L’accès à l’information par les publics cible, * L’image de la destination campagne (« peur de l’ennui »), * L’accès physique au lieu de séjour (nécessité d’organiser du transport). * L’apport de chacun des partenaires est précisé: * Pour les prestataires Accueil Paysan des conditions particulières restent à définir, * Pour le Parc : gratuité des animations proposées, * Pour les partenaires sociaux : la mobilisation des publics cible, le transport. * La plus value apportée au public cible * Partir au vert à 30 minutes de chez soit, * L’occasion de se ressourcer, de se retrouver dans des configurations familiales souvent recomposées, * Profiter des dispositifs d’aide au départ (bons vacances) de manière aisée.   **Aujourd’hui on est dans la phase de construction de l’opération qui devrait se concrétiser par la proposition des premiers séjours à l’automne 2015.**  **Il est également envisagé en phase 2 un déploiement de l’opération dans le cadre d’un partenariat avec d’autres réseaux conventionnés avec les Parcs (Gîte de France).** |

|  |
| --- |
| **A date, les acquis de l’action des Parcs Scarpe-Escaut et Avesnois :**   * La création des partenariats avec les acteurs sociaux des territoires et des villes de proximité, * L’engagement fort d’un réseau de prestataire touristique dans l’action, * La prise en compte de toute la chaîne d’aide au départ pour les publics ciblés. |

|  |
| --- |
| Ce qui est en cours en Mai 2015 :   * La construction de proposition de séjour dans un hébergement accueil paysan, * En collaboration avec les acteurs sociaux de la ville de Maubeuge, * Destiné à un public de proximité.   Ce séjour répond à des spécification bien précises pour pouvoir être adapté à des publics famille qui ont des freins au départ en vacances (jamais parti, pas d’autonomie de l’organisation, problème de déplacement…).  Le 1er séjour expérimental se déroulera à l’automne 2015 pendant les vacances de la Toussaint.  La mobilisation des Aides aux Vacances Sociales (AVS) est possible car Accueil Paysan a un agrément CAF.  La ville de Maubeuge se mobilise pour assurer les transports domicile / lieu de vacances.  L’hébergeur s’engage à consacrer du temps à ces hôtes dans un esprit de partage.  Le Parc mettra à disposition des VAE pour permettre de la mobilité dans un rayon d’une quinzaine de kilomètres autour de l’hébergement.  L’association Vacances et Familles 59 se mobilise pour faciliter l’accès aux aides. |

**Tourisme, loisirs et sports de nature,**

**« Les Parcs Pour Tous »**

**Fiche descriptive de l’action observée – Mars 2015**

**PNR du Vercors**

**« Soulevons les montagnes, *comment semer des "Graines d'aventure" pour faire pousser l'entraide ?* », Séjour conçu dans le cadre de l’opération Val€coParcs.**

|  |
| --- |
| **Objectifs de l’action** : Permettre le départ en vacances d’enfants de familles en difficultés, grâce à un partenariat avec le Secours Populaire et l’utilisation d’une partie de l’argent obtenu par la vente de séjours « classiques ». |

|  |
| --- |
| **Date de réalisation :** Conception 2013, partenariat avec le Secours Populaire à finaliser, séjour pas encore commercialisé à ce jour (le centre de vacances qui avait développé le séjour a malheureusement fermé mais le projet est repris par l’ACEV). |

|  |
| --- |
| **Descriptif contenu :** Le thème de la solidarité est également celui du séjour. Tout au long du séjour, les enfants sont amenés à passer des épreuves en équipes, dans l’objectif de récolter des « graines d’aventure ». Ces épreuves sont très variées et permettent aux enfants de découvrir les richesses du Parc du Vercors. En fin de séjour, lorsque les graines ont été récoltées, toutes les équipes les mettent en commun pour qu’elles soient ensuite transformées en Euros qui permettront à d’autres enfants qui n’ont pas l’habitude de partir en vacances, de profiter également du séjour. |

|  |
| --- |
| **Public visé :** Séjour pour enfants de 10 à 13 ans.  Le séjour n’est pas uniquement destiné aux enfants de familles en difficultés, volonté de mixité des catégories socioprofessionnelles. |

|  |
| --- |
| **Partenaires associés :** Action menée avec le Secours Populaire (ce sont les enfants dont les familles sont aidées par le Secours Populaire qui partent en séjour). |

|  |
| --- |
| **Moyens dédiés (budget et personne),**  préciser s’ils sont acquis / demandés / programmés…. :  Conception du séjour : accompagnement du porteur de projet dans le cadre de Val€coParcs (3 journées de « formation » avec intervenants extérieurs au Parc + accompagnement ponctuel du Parc sur l’équivalent de 2 journées). Communication : promotion du séjour via site [www.destination-parcs.fr](http://www.destination-parcs.fr) qui présente tous les séjours conçus dans le cadre de l’opération Val€coParcs. |

|  |
| --- |
| **Résultats attendus :** Faire partir un séjour solidaire en 2015 |

|  |
| --- |
| **Ce qui a été fait de septembre 2014 à Mars 2015 :**   * Le centre porteur du séjour a fermé, * Le projet intéressant les autres membres de l’ACEV, ce séjour a été repris par l’association pour le mettre en avant à cette échelle, * Aujourd’hui l’ACEV est en recherche de moyens pour mettre en avant ce séjour auprès des différents partenaires, la situation devrait se débloquer en avril de cette année. |

|  |
| --- |
| **A date, les acquis de l’action conduite par le Parc du Vercors :**   * La fragilité des acteurs du TSS. * L’importance des réseaux pour assure la pérennité des actions. |